



Tractoriste dans les domaines viticoles

De Décembre
2022 à Avril
2023

Formation délivrant une attestation de compétences

Lieu de formation :
📍 Quincy

Devenez tractoriste et assurez la maintenance de niveau 1 des enjambeurs !

Nos différences

De la mécano-soudure sur le site de Bourges

De la pratique en situation réelle explicitée chez des viticulteurs

Des équipements de sécurité + le SST

Certiphyto applicateur

CACES Chariot élévateur (travail de cave)

Durée :

- 372 h en centre
- 203 h en entreprise

2 jours en centre
3 jours en entreprise

Modalités :
Formation en présentiel
Pratique et théorique

Taux d'insertion: 70%
(à 6 mois)

Taux d'appréciation :



Coût*: 6 677 €

* finançable par le PRF, CPF, Contrat Pro, Pôle emploi etc...

Les attendus et attentes des employeurs

Les savoir-être professionnels :

- anticipation
- identification des risques

La conduite d'un enjambeur en toute sécurité

Préparation et maintenance des matériels viticoles

Mécano-soudure, travail du fer

Appropriation des équipements embarqués

Les principaux contenus de la formation

21 h
Visites et découverte de systèmes viticoles et des matériels

111 h
Appropriation de la conduite d'un enjambeur en toute sécurité

51 h
Entretien et maintenance de 1er niveau des matériels

35 h
Maîtrise de la soudure et travail de mécano-soudure

35h
Conduite d'un vignoble : approche activités mécanisables

49 h
Formations réglementaires : certiphyto, SST, CACES

70 h
Utilisation des divers matériels d'une exploitation viticole
Remisage

Personne référente :
La chargée d'ingénierie
07 63 74 80 17

bourges@cfppa.fr
Tel : 02 48 70 55 15

Mise à jour Décembre 2022





Conditions d'inscription

- Sans conditions d'âge
- Etre motivé

Les modalités pédagogiques :

- Chantiers réels
- Plateaux techniques
- Explications des gestes professionnels
- Cours en salle
- Plateforme de cours à distance
- Parcours progressif

Les prérequis :

- Aptitude physique
- Maîtrise des savoirs de base (français, mathématiques)
- Un niveau minimal en informatique
- Autonomie

Le public ciblé :

- Candidat à l'emploi
- Salarié en reconversion ayant une expérience dans le secteur viticole

Les modalités de sélection :

- Tests de prérequis et entretien individuel

Réponse dans la semaine qui suit l'entretien

Les modalités d'adaptation :

- A l'entrée en formation, chaque stagiaire a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation

Les objectifs de la formation:

- Conduite d'un enjambeur
- Conduite d'un tracteur
- Maîtrise de la soudure à l'arc
- Réalisation des travaux d'une exploitation viticole

Rémunération et financement :

- Financement : Conseil régional ou autres dispositifs pour les salariés
- Indemnisation : en fonction des situations : Conseil Régional, Pôle Emploi...
- Indemnités région : entre 520 et 710 euros

Accessibilité aux personnes handicapées :

Les salles de cours sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dispositif d'évaluation :

Des situations professionnelles d'évaluation seront proposées pour permettre de délivrer une attestation de compétences, ou valider certains blocs de compétences du CAPA Métier de l'Agriculture.

Modalités et délais d'accès :

- L'entrée en formation peut se faire de décembre à janvier.
- Plus tard si le candidat a des acquis professionnels

Trajectoires d'évolution/débouchés :

- Tractoriste
- Chauffeur de tracteur

Poursuites possibles :

- Formations de maintenance des matériels et la conduite d'engins
- CAP Agricole viticole

Les frais pédagogiques :

- Aucun frais si la formation est prise en charge par le conseil régional
- 